

RAPPORT ANNUEL

2019-2020



A designatonic.ca illustrations carococo

**NOTRE RÉUSSITE
COLLECTIVE**

www.cscharlevoix.qc.ca

Centre
de services scolaire
de Charlevoix

Québec 

Profil du Centre de services scolaire de Charlevoix	3
Conseil des commissaires	4
Les comités	5
Le centre de services scolaire en chiffres	6
Nos établissements	6
Portrait de la situation financière	7
Répartition des dépenses 2019-2020 par champs d'activités	7
Répartition des revenus 2019-2020 par source de financement	7
Renseignements relatifs aux contrats de service	7
Renseignements relatifs aux nombres d'heures rémunérées	8
Faits saillants des services administratifs	8
Divulgarion d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	10
Consignation des actes d'intimidation et de violence	10
Rapport du protecteur de l'élève	11
Plan d'engagement vers la réussite	11
Orientation 1 : Favoriser le déploiement du plein potentiel de chaque apprenant	12
Orientation 2 : Offrir un environnement inclusif, propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite	15
Orientation 3 : Mobiliser les acteurs afin de soutenir la réussite des apprenants	16

Madame, Monsieur,

Nous sommes fiers de présenter le rapport annuel 2019-2020 à la population du territoire du Centre de services scolaire de Charlevoix. Ce rapport livre les principales réalisations pédagogiques, administratives et politiques de la dernière année. Il représente un outil privilégié pour informer la communauté des réalisations et des défis liés à la mission qui nous est confiée, soit celle d'assurer des services éducatifs de qualité aux élèves jeunes et adultes de Charlevoix.

L'année scolaire 2019-2020 s'est déroulée dans un contexte exceptionnel, lequel a démontré plus que jamais que le personnel scolaire sait faire preuve de créativité, de résilience et d'engagement. En dépit du contexte, la persévérance et la réussite scolaires sont demeurées au cœur de nos préoccupations quotidiennes. Ce rapport annuel vous permettra de constater les efforts consentis par le centre de services scolaire afin d'assurer la qualification et la diplomation du plus grand nombre d'élèves.

Le présent rapport fait état de l'évolution de nos orientations et de nos enjeux en lien avec le plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 pour les prochaines années à venir. Pour y arriver, nous misons sur l'engagement, la collaboration et la bienveillance de tous les acteurs concernés. À ce sujet, il faut noter que la date d'échéance de ce plan est reportée en 2023, à la demande du ministère de l'Éducation du Québec.

Le 8 février 2020, le gouvernement du Québec a adopté le projet de loi 40, intitulé *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*, ce qui a mis fin au mandat du conseil des commissaires. Le 15 juin 2020, la Commission scolaire de Charlevoix a amorcé sa transformation en devenant officiellement le Centre de services scolaire de Charlevoix, administré par la direction générale du 9 février au 15 octobre 2020, puis par un conseil d'administration à partir du 15 octobre 2020.

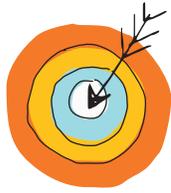
Nous tenons d'ailleurs à remercier sincèrement l'ex-président de la commission scolaire, monsieur Pierre Girard, ainsi que tous les commissaires pour leur engagement et leur gouvernance centrés sur la mission de l'organisation et orientés vers une saine gestion des ressources pour le plus grand bien des élèves, jeunes ou adultes, qui fréquentent nos établissements. Nous tenons donc à remercier chaleureusement les commissaires pour leur collaboration, ainsi que pour la qualité de leur gouvernance et des décisions prises au cours de leur mandat.

En terminant, nous remercions sincèrement les membres du personnel enseignant, professionnel, de soutien et de direction, les gestionnaires, les parents, ainsi que tous les partenaires du Centre de services scolaire de Charlevoix. C'est grâce à votre engagement et à votre précieuse collaboration que nous pouvons continuer d'accompagner les élèves dans leurs apprentissages et leur offrir un environnement sain et stimulant dans la poursuite de nos richesses communes : la réussite et la persévérance de tous les élèves.

Bonne lecture!

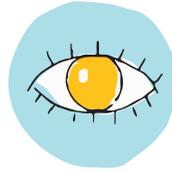


La directrice générale
Martine Vallée



NOTRE VISION

Le Centre de services scolaire de Charlevoix (CSSDC) offre un environnement d'apprentissage stimulant et bienveillant favorisant le déploiement du plein potentiel de citoyens ouverts sur le monde.



NOTRE MISSION

Le CSSDC a pour mission d'organiser les services éducatifs au bénéfice des personnes relevant de sa compétence et de s'assurer de leur qualité. Il a également pour mission de veiller à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire. De plus, le CSSDC contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région.



NOS VALEURS

L'engagement, la collaboration et la bienveillance.

Situé dans la région de Charlevoix, plus précisément sur les territoires de la MRC de Charlevoix et de la MRC de Charlevoix-Est, le CSSDC était administré, jusqu'au 9 février 2020, par un conseil des commissaires, dont dix des treize membres étaient élus au suffrage universel. Les trois autres membres étaient des commissaires-parents. Lors de la période transitoire, jusqu'au 15 octobre, le CSSDC a été administré par la direction générale, jusqu'à la mise en place du conseil d'administration.

Le CSSDC offre des services d'enseignement général et de formation professionnelle aux élèves jeunes et adultes. Il offre

aussi des services de formation sur mesure aux entreprises.

Il est un employeur important; plus de 400 employés réguliers composent l'équipe dévouée à la noble mission qu'il poursuit jour après jour.

Le CSSDC dessert ainsi la région de Charlevoix, avec ses 150 kilomètres, située sur la rive nord du Saint-Laurent, de Petite-Rivière-Saint-François à Baie-Sainte-Catherine. Au 1^{er} juillet 2016, la population de Charlevoix comptait 28 506 habitants.

NOS ÉTABLISSEMENTS

4

actes d'établissements

14

écoles primaires

3

écoles secondaires

1

centre de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, avec 2 pavillons

1

centre administratif avec 2 pavillons

NOS ÉLÈVES

276

élèves au préscolaire

1600

élèves au primaire

1163

élèves au secondaire

237

élèves à l'éducation des adultes

148

élèves en formation professionnelle

689

élèves en formation à distance à l'éducation des adultes

NOS MEMBRES DU PERSONNEL

(équivalent à temps plein)

208

enseignants

39

professionnels

187

personnel de soutien

32

gestionnaires*

* En raison de nombreux remplacements temporaires au cours de l'année.

Merci à nos commissaires

Le Conseil des commissaires est formé de 13 membres, dont neuf commissaires élus (chacun d'entre eux représentant une circonscription électorale), trois commissaires délégués par le comité de parents et un président élu par suffrage universel.

RÉALISATIONS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Afin de traiter les affaires qui lui sont soumises, le Conseil des commissaires utilise plusieurs types d'instances, dont le comité plénier, les comités de la Loi sur l'instruction publique, le Comité exécutif et le Conseil des commissaires. Ainsi, jusqu'au 9 février 2020, les membres du Conseil des commissaires se sont réunis à onze reprises.



M. Pierre Girard
Présidence



M. Michel Boulianne
CIRCONSCRIPTION 1
Petite-Rivière-Saint-François,
Baie-Saint-Paul



M^{me} Chantal Guay
CIRCONSCRIPTION 2
Baie-Saint-Paul



M^{me} Karine Desbiens
CIRCONSCRIPTION 3
Les Éboulements, Saint-Hilarion,
Saint-Irénée



M^{me} Jeanne-D'arc Boivin-Girard
CIRCONSCRIPTION 4
Notre-Dame-des-Monts, Saint-
Aimé-des-Lacs, Saint-Urbain,
Baie-Saint-Paul, Lac Pikauba



M^{me} Nadine Tremblay
CIRCONSCRIPTION 5
Clermont



M^{me} Sonia Tremblay
CIRCONSCRIPTION 6
La Malbaie



M^{me} Guylaine Guay
CIRCONSCRIPTION 7
La Malbaie



M^{me} Sylvie Foster
CIRCONSCRIPTION 8
Baie-Sainte-Catherine, Saint-
Siméon, Mont-Élie, La Malbaie



M^{me} Noëlle-Ange Harvey
CIRCONSCRIPTION 9
Isle-aux-Coudres

Commissaires représentants
du Comité de parents et du
Comité des élèves handicapés
ou en difficulté d'adaptation
ou d'apprentissage (ÉHDAA)



M^{me} Isabelle Simard-Lavoie
COMMISSAIRE
Secteur primaire



M. Sylvain Tremblay
COMMISSAIRE
Secteur secondaire



M^{me} Stéphanie Mérineau
COMMISSAIRE
EHDA

LES COMITÉS DE TRAVAIL

En plus d'assister aux rencontres mensuelles, les membres du conseil des commissaires siègent aux différents comités de travail suivants :

- Comité consultatif du transport;
- Comité de gouvernance et d'éthique;
- Comité de révision;
- Comité de vérification des ressources financières, des

ressources matérielles et des technologies de l'information;

- Comité des ressources humaines (et les comités de sélection).

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Le CSSDC a un code d'éthique et de déontologie qui s'applique aux membres du conseil des commissaires. On peut consulter ce document sur le [site Internet](#).

LE COMITÉ DE PARENTS

Le Comité de parents est un organisme consultatif formé exclusivement de parents. Les représentants et substituts du comité sont élus en assemblée générale des parents, avant le 30 septembre de chaque année (art. 47 LIP). Les représentants pour 2019-2020 sont mesdames Nancy Falardeau (école secondaire du Plateau), Mélissa Guay (Écho des trois montagnes), Nadège Tremblay (La Rose-des-Vents), Isabelle Simard-Lavoie (Valléemont), Geneviève Brassard (comité EHDAA), ainsi que messieurs Sylvain Tremblay (Centre éducatif Saint-Aubin) et David Villeneuve (Les Marées montantes). Le Comité de parents s'est réuni à sept reprises en 2019-2020.

En plus des affaires courantes, parmi lesquelles s'inscrit le projet de promotion de la formation *Parent d'Ado... Une traversée*, les dossiers suivants ont fait l'objet d'une consultation : les critères d'inscription 2020-2021, les actes d'établissements 2020-2021, le plan triennal de répartition et destination des immeubles 2020-2023, les règles budgétaires 2020-2021, le budget 2020-2021, les formations offertes aux parents pour l'année 2020-2021, la politique *Organisation des services éducatifs EHDAA* et l'adoption d'une résolution sur le financement des classes de maternelle 4 ans. Le comité de parents a participé à la consultation de la FCPQ concernant la rentrée scolaire 2020 dans le contexte de pandémie de la COVID-19.

LE COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (EHDAA)

En vertu de l'article 186 de la Loi de l'instruction publique, c'est le conseil des commissaires, et depuis octobre dernier le conseil d'administration, qui détermine la composition du comité. Présentement, le comité est formé de 14 membres. Les membres parents d'élèves pour 2019-2020 sont mesdames Marie-Ève Sheehy, Stéphanie Méryneau, Sophie Roy, Geneviève Brassard, Barbara Ménard, ainsi que monsieur Mathieu Hamel. Les membres représentant le personnel sont mesdames Marie-Claude Bergeron (enseignante), Julie Dion (enseignante), Christina Gagnon-Houde (professionnelle), Élise Croteau (direction d'école) et Audrey Lavoie (personnel de soutien). Madame Marie-Noëlle Jacob-Tardif, représentante du CIUSS de la Capitale-Nationale et monsieur Martin Morasse, coordonnateur des services éducatifs, complètent le comité.

différents postes vacants, consultation de la politique EHDAA, présentation du projet de loi 40, les codes de difficultés, la validation et l'attribution des codes et présentation de la politique d'organisation des services éducatifs EHDAA, présentation de la trajectoire pour les classes spécialisées, présentation de l'aménagement des classes EHDAA.

Le comité EHDAA s'est réuni à trois reprises en 2019-2020. En plus des affaires courantes, les dossiers suivants ont fait l'objet d'une consultation : présentation du rapport annuel 2018-2019, présentation du budget 2019-2020, élections aux

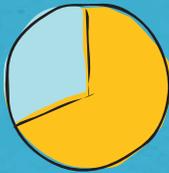




2532 élèves, soit 84 % de la clientèle, sont transportés par 43 véhicules pour un total de 231 parcours. Ce sont plus de 3718,90 km qui sont parcourus chaque jour par les véhicules scolaires.



1236 jeunes ont fréquenté les 13 services de garde en milieu scolaire, que ce soit de façon régulière ou sporadique.



69 % du budget total est consacré aux activités d'enseignement et de soutien à l'enseignement.

34M

En tant qu'employeur d'importance sur le territoire, la masse salariale du CSSDC représente plus de 34 millions de dollars.



Dans le souci d'offrir davantage de services à notre clientèle et favoriser la persévérance et la réussite scolaire de nos élèves, un total de 10,5 postes équivalents à temps plein (ETP) a été ajouté à nos plans d'effectifs soutien, professionnel, enseignant et cadre pour l'année scolaire 2019-2020.



Le Service aux entreprises (SAE) a dispensé 5 011 heures de formation, ce qui a permis à 477 individus de développer leurs compétences au sein de plus de 30 organisations.

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

ÉCOLE LES MARÉES MONTANTES

- Marguerite-d'Youville
- Félix-Antoine-Savard
- Marie-Victorin
- Notre-Dame-du-Bon-Conseil

ÉCOLE L'ÉCHO DES TROIS MONTAGNES

- Laure-Gaudreault
- Beau-Soleil
- Fernand-Saindon

ÉCOLE DE LA ROSE-DES-VENTS

- Saint-Pierre
- Marie-Reine
- Léonce-Boivin
- Notre-Dame-de-Lorette

ÉCOLE VALLÉEMONT

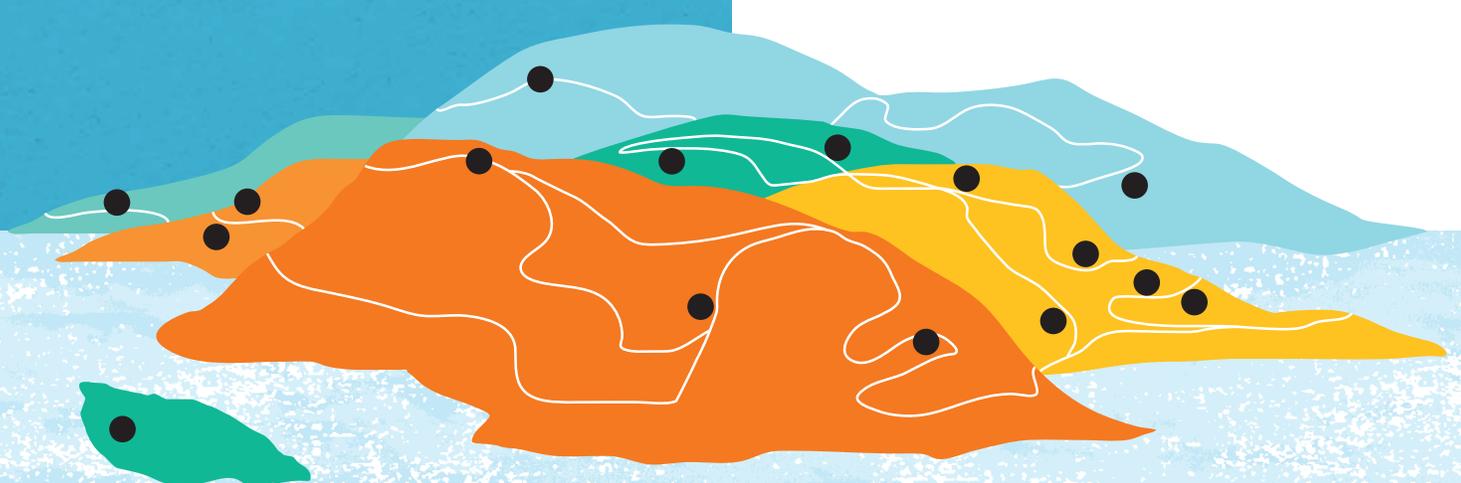
- Sir-Rodolphe-Forget
- Saint-François
- Dominique-Savio

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

- Centre éducatif Saint-Aubin (Baie-Saint-Paul)
- École secondaire du Plateau (La Malbaie)
- École Saint-Pierre (L'Isle-aux-Coudres)

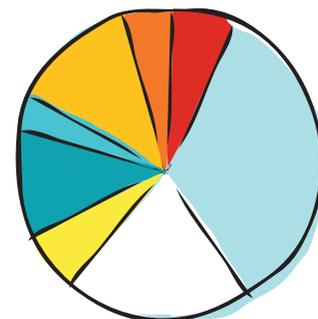
ÉDUCATION DES ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

- Pavillon Saint-Aubin (Baie-Saint-Paul)
- Pavillon Les Cimes (La Malbaie)



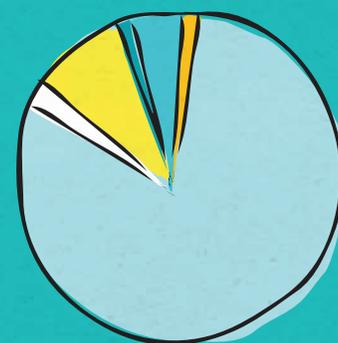
RÉPARTITION DES DÉPENSES 2019-2020 PAR CHAMPS D'ACTIVITÉS

CHAMPS D'ACTIVITÉS	DÉPENSES	%
● Enseignement et formation	22 081 821 \$	42 %
○ Soutien à l'enseignement et à la formation (excluant la gestion des écoles)	10 128 982 \$	19 %
● Gestion des écoles et des centres	3 633 170 \$	7 %
● Services d'appoint	5 057 997 \$	10 %
● Activités administratives	3 126 941 \$	6 %
● Activités relatives aux biens meubles et immeubles	6 129 975 \$	12 %
● Activités connexes	2 050 510 \$	4 %
● Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	88 093 \$	0 %
	52 297 489 \$	



RÉPARTITION DES REVENUS 2019-2020 PAR SOURCES DE FINANCEMENT

SOURCES DE FINANCEMENT	REVENUS	%
● Subventions du ministère de l'Éducation	44 194 868 \$	85 %
● Autres subventions et contributions	381 417 \$	1 %
● Taxe scolaire	3 954 674 \$	8 %
● Droits de scolarité incluant les revenus de particuliers et d'entreprises	701 629 \$	1 %
● Ventes de biens et de services	2 161 147 \$	4 %
● Revenus divers	380 320 \$	1 %
● Amortissement des contributions liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	100 048 \$	0 %
	51 874 103 \$	



RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICE

La *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*, a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour.

CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS	NOMBRE	VALEUR
Contrats de service avec une personne physique	1	28 434 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	15	7 087 124 \$
Total des contrats de service	16	7 115 558 \$

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX NOMBRES D'HEURES RÉMUNÉRÉES

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, chapitre G-1.011), vise à renforcer les mécanismes de gestion et de contrôle des effectifs des organismes publics, notamment pour suivre et encadrer leur évolution. En vertu de l'article 20 de cette loi, chaque centre de services scolaire doit faire état de l'application des dispositions

prévues en matière de dénombrement des effectifs dans son rapport annuel. Ce dernier doit notamment présenter le niveau d'effectifs et sa répartition par catégorie d'emplois.

Nombre d'heures travaillées, supplémentaires et rémunérées par catégorie d'emploi et nombre d'employés pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.

1 ^{er} AVRIL 2019 AU 31 MARS 2020	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés
1. Personnel d'encadrement	55 605,92	-	55 605,92	35
2. Personnel professionnel	64 420,30	3,00	64 423,30	51
3. Personnel infirmier	-	-	-	-
4. Personnel enseignant	378 933,21	195,12	379 128,33	453
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	270 714,24	849,67	251 563,90	279
6. Agents de la paix	-	-	-	-
7. Personnel ouvrier, personnel d'entretien et de service	35 544,83	549,78	36 094,61	43
8. Étudiants et stagiaires	-	-	-	-
Total	785 218,49	1 597,57	786 816,06	861

Le nombre d'employés par catégorie d'emploi est formé de tout employé ayant reçu une rémunération pour au moins une heure de travail au cours de la période visée. Ce nombre ne tient pas compte du fait que l'employé occupe un poste régulier ou non, et comprend également les employés temporaires et remplaçants.

Le 3 juin 2020, le Conseil du trésor a procédé à une réévaluation de la croissance des heures rémunérées en fonction du

financement accordé pour les années financières 2016-2017 à 2019-2020. Ainsi, pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, le niveau d'effectifs de notre organisme est de 791213,79 heures rémunérées. Ce niveau d'effectifs correspond aux heures rémunérées réelles pour la période s'étant terminée le 31 mars 2018, auxquelles des heures ont été ajustées pour tenir compte, entre autres, d'investissements consentis pour la période visée. La cible du CSSDC a donc été respectée.

FAITS SAILLANTS DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Les différents services du CSSDC œuvrent souvent dans l'ombre alors que leur rôle consiste à soutenir les écoles et les centres afin que le personnel de ces établissements puisse se concentrer pleinement sur sa mission première : la diplomation et la qualification de nos élèves.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- Mise en place d'un plan d'action sur des stratégies de recrutement de main-d'œuvre afin de pourvoir aux différents postes vacants et aux remplacements. Au cours de l'année financière 2019-2020, c'est notamment 36 affichages de postes et 53 journées d'entrevues qui ont été effectués par le service;
- Signature de l'entente locale du personnel de soutien en date du 10 décembre 2019;
- Poursuite de l'écriture des textes pour l'entente locale du personnel enseignant, suite à une entente de principes survenue le 19 février 2019;
- Gestion du contexte de pandémie de la COVID-19 (mesures sanitaires et de santé et sécurité au travail, ouverture de services de garde d'urgence, réouverture des écoles primaires et réaffectation de personnel, demandes d'exemption d'employés à risque);
- Implantation d'indicateurs de gestion avec POWER BI afin d'être en mesure de suivre et d'interpréter des indicateurs relatifs à la gestion des ressources humaines.

SERVICES ÉDUCATIFS

- **Mise en place d'un service d'accompagnement numérique.** Les enseignants accompagnateurs, qui travaillent en collaboration avec les conseillers pédagogiques, les ressources informatiques et les ressources matérielles, soutiennent le déploiement du « Plan d'action numérique » dans chacun des établissements. Une communauté d'apprentissage a été instaurée et les thèmes discutés ont été entre autres: la citoyenneté responsable à l'ère du numérique, les défis des enseignants dans l'utilisation du numérique en classe et le numérique comme levier à la motivation scolaire.
- **Formation d'un comité afin de tenir des échanges pour faciliter la mise en place de la modification des apprentissages dans les écoles.** Une démarche a finalement été réalisée afin de faciliter la prise de décision des différents milieux et de s'assurer de choisir les meilleures mesures pour le cheminement de nos élèves.
- **Mise en place d'un comité de réflexion sur les bonnes pratiques de gestion des comportements afin d'outiller davantage les enseignants en lien avec les mesures préventives.** Ainsi, l'intention est de diminuer les mesures punitives et d'améliorer les comportements des élèves. Un coffre à outils contenant des stratégies appuyées par la recherche et proposant des solutions de rechange aux interventions moins efficaces a été élaboré.
- **Début des travaux de révision de la trajectoire de services en lien avec la clientèle plus vulnérable en collaboration avec le CIUSSS de la Capitale-Nationale et le CPS de Charlevoix.** Des formations ont également été offertes pour mieux outiller les intervenants sur le terrain.

SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES, DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- Respect du cadre financier en terminant l'année scolaire avec un déficit de 423 486 \$;
- Réalisation pour un total de 6,9M\$ en acquisitions dont 5,7M\$ en travaux sur les bâtiments, \$0,5 M en travaux de cours d'école, 0,4 M\$ en technologies de l'information;
- Les travaux de réhabilitation sismique du Centre éducatif Saint-Aubin se sont terminés après 5 années de travaux sur une période de six ans;
- Suite à l'annonce d'un nouvel hôpital à La Malbaie, le CSSDC s'est vu octroyer les sommes nécessaires à l'aménagement d'un nouveau centre administratif à l'école secondaire du Plateau et à la construction d'une nouvelle école Félix-Antoine-Savard;
- Une démarche écoresponsable visant notamment la certification *Ici on recycle* pour toutes les écoles a vu le jour avec le soutien de la Réserve de la Biosphère de Charlevoix;
- Le service des TI a poursuivi ses efforts dans la mise en place de solutions visant à réduire l'exposition du CSS aux risques relatifs à la sécurité de l'information.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- Traitement de 17 demandes d'accès à l'information;
- Traitement de 14 plaintes référées au responsable du cheminement des plaintes du CSSDC;
- Stratégie de communication de l'organisation par la mise en valeur des aspects politiques, éducatifs et administratifs ainsi que des grands enjeux en Charlevoix.
- Augmentation des communications en temps de pandémie aux employés et aux parents; en tout, 36 communications ayant pour sujet la gestion de la COVID-19 ont été transmises;
- Collaboration pour l'élaboration du mémoire du CSSDC déposé dans le cadre de l'étude du Projet de loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires (projet de loi 40);
- Contribution à la mise en place du nouveau conseil d'administration.

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE/
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

- Nouvelle offre de service aux élèves inscrits sous le mode de formation à distance. En partenariat avec Diplômaticq, un service d'accompagnement aux élèves de partout au Québec est offert. Ce projet a permis de rejoindre quelque 700 élèves, en plus de créer un poste d'agente de bureau, un poste de technicienne en organisation scolaire et de réduire la précarité d'emploi pour le personnel enseignant en augmentant de manière substantielle le nombre d'heures d'enseignement offert.
- Le service de francisation a été offert à temps plein pour une majeure partie de l'année scolaire. Du service à temps partiel a aussi été offert les soirs, tant du côté de Baie-Saint-Paul qu'à La Malbaie.

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE/
FORMATION PROFESSIONNELLE

- Début de l'offre de certains programmes en mode DUAL ou son équivalent. La formation d'Assistance à la personne et à domicile (APED) selon la formule de formation accrue en milieu de travail (FAMT) a été offerte grâce à la précieuse collaboration du CIUSSS de la Capitale-Nationale et l'aide du Centre de formation professionnelle Fierbourg. Quant à elle, la formation en soudage-montage a été offerte selon la formule d'apprentissage accru en milieu de travail (AAMT) grâce à un vif partenariat avec 4 entreprises de la région : Groupe Océan, Produits forestiers Résolu, SITEC mines et Simard Suspensions.
- Création de deux cohortes de l'AEP Préposés aux bénéficiaires en CHSLD afin de répondre à une demande gouvernementale et pallier rapidement au manque de main-d'oeuvre dans le cadre de la COVID-19
- Le CÉAFP s'est vu octroyer un montant de 70 000\$ via une mesure ministérielle afin de réfléchir à l'offre de formation professionnelle dans Charlevoix et d'assurer sa pérennité. Les activités prévues en lien avec cette mesure ont dû être repoussées à cause de la pandémie. La somme a été reconduite pour l'année scolaire 2020-2021.

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD D'ORGANISMES PUBLICS

Depuis le 1^{er} mai 2017, les organismes publics sont tenus d'établir et de diffuser une procédure pour faciliter la divulgation, dans l'intérêt public, d'actes répréhensibles par les employés. Conséquemment, le CSSDC a nommé sa secrétaire générale au titre de responsable du suivi des divulgations. Aucune divulgation n'a été reçue au cours de l'année 2019-2020.

CONSIGNATION DES ACTES D'INTIMIDATION ET DE VIOLENCE

Conformément à l'article 220 de la Loi sur l'instruction publique, le CSSDC doit rendre compte dans son rapport annuel de la nature des événements pour lesquels des plaintes ont été portées à l'attention de la direction générale, des interventions qui ont été faites et de la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève.

Pour tous les événements reçus et signalés par les écoles, des interventions ont été faites. La nature de la plupart des événements est de la violence verbale ou physique. Les cas d'intimidation sont beaucoup plus rares et à caractère verbal. Aucune intervention n'a fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève.

<p>14 ÉCOLES PRIMAIRES (établissements)</p> <p>1876 CLIENTÈLE</p> <p>77 INTERVENTIONS afin de lutter contre la violence et l'intimidation</p>	<p>3 ÉCOLES SECONDAIRES (établissements)</p> <p>1163 CLIENTÈLE</p> <p>40 INTERVENTIONS afin de lutter contre la violence et l'intimidation</p>
--	---

Du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020, le rôle du protecteur de l'élève a été assumé par monsieur Jean Lajoie.

Pour l'année qui vient de se terminer, le protecteur de l'élève a eu à traiter quatorze dossiers qui ont nécessité soit une rencontre ou soit des appels téléphoniques avec la personne responsable de la plainte. Chaque dossier est ensuite abordé avec la secrétaire générale pour analyse et suivi. Ces dossiers se règlent normalement à ce niveau, mais il y a un dossier qui a nécessité un rapport avec recommandations au centre de services scolaire pour prise de décision.

Les motifs invoqués pour l'ouverture des dossiers varient généralement. En 2019-2020, voici les motifs examinés :

- Critère de sélection pour l'intégration dans un groupe en anglais intensif;
- Classe multiniveau;
- Transport scolaire : service offert sur les chemins privés;
- Réintégration aux cours;
- Comportement en classe;
- Situation particulière en classe;

- Modalités relatives aux voyages;
- Maternelle 4 ans (classement et critère de sélection).

Tous les dossiers ont été traités directement auprès du secrétariat général et du responsable des plaintes. Le protecteur de l'élève constate que le nombre de dossiers a augmenté, mais ne peut déterminer les causes de cette augmentation.

Comme il est stipulé à la troisième étape du processus d'intervention, le protecteur de l'élève qui, après son analyse, peut, s'il considère la réponse du centre de services scolaire et qui ne satisfait pas les parents, proposer par écrit d'autres solutions au conseil des commissaires. Il est bon de rappeler que ce dossier concerne un jeune en difficulté d'apprentissage.

En guise de rappel, le protecteur de l'élève soutient que les parents sont les premiers intervenants dans l'éducation de leurs enfants et que l'école demeure un lieu d'instruction et de socialisation.

Le protecteur de l'élève remercie particulièrement le personnel du CSSDC pour son excellent travail et sa promptitude dans cette période de pandémie. Ils ont cherché les solutions face aux dossiers qui leur ont été soumis.

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

SECTION 3



ORIENTATION 1: FAVORISER LE DÉPLOIEMENT DU PLEIN POTENTIEL DE CHAQUE APPRENANT

Objectif 1.1	D'ici 2022, augmenter à 82 % le taux de diplomation et de qualification après 7 ans ¹	Situation de départ (%)	Résultats juin 2018	Résultats juin 2019	Cible 2022 ² (%)
Indicateur 1.1.1 ³	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans :	69,4	80,4	83	74
	Garçons :	77,8	73,7	77,9	82
	Filles :	87	86,5	87,7	90
Indicateur 1.1.2 ⁴	Taux de diplomation et de qualification après 5 ans :	64,6	73,8	79	67
	Garçons :	54,4	67,2	67,8	73,5
	Filles :	73,8	82,1	73,5	80
Indicateur 1.1.3 ⁵	Proportion des élèves qui ont accès à un premier diplôme (DES/DEP) après 7 ans - taux de diplomation :	69	72,6	75,2	74
	Garçons :	60,5	60,9	65,4	65
	Filles :	78,3	83,3	84,2	83

Objectif 1.2	D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves ⁶	Situation de départ ⁷ (%)	Résultats juin 2018	Résultats juin 2019	Cible 2022 (%)	Cible 2030 (%)
Indicateur 1.2.1	Écart du taux de diplomation ou de qualification après 7 ans entre les garçons et les filles	16,2	15,2	9,8	12,1	8,1
Indicateur 1.2.2	Écart du taux de diplomation ou de qualification après 7 ans entre les élèves HDAA et les élèves réguliers	51,6	17,7	3,9	25,8	25,8
Indicateur 1.2.3	Écart du taux de diplomation ou de qualification après 7 ans chez les élèves des écoles défavorisées	7,2	(3,5)	2,1	4	
Indicateur 1.2.4	Écart du taux de diplomation ou de qualification après 7 ans des élèves issus de l'immigration	(10,6) ⁸	4,3	(17,5)	8,4 ⁹	5,7



**TAUX DE SORTIES
SANS DIPLÔME
NI QUALIFICATION:**

7,1%

¹ MÉES : cible 2030 : 90 % (diplôme et qualification), dont 85 % (diplôme : DES ou DEP)

² MÉES : cible 2022 de 84 %

³ MÉES : cohorte 2009-2010. Référence : Rapport - Diplomation et qualification par commission au secondaire, édition 2017.

⁴ MÉES : cohorte 2011-2012

⁵ MÉES : cohorte 2009-2010. Référence : La convention de partenariat - Portrait des statistiques ministérielles, octobre 2017.

⁶ Objectif du MÉES

⁷ Cohorte 2008-2009

⁸ Pour la cohorte de référence 2008-2009, l'écart est négatif : (10,6). Explication : le nombre limité d'immigrants de 1^{re} génération peut occasionner une grande variabilité de la statistique.

⁹ En référence à la cohorte 2009-2010 : écart est de 11,4.

Objectif 1.3 ¹⁰	D'ici 2022, diminuer de 20 % la proportion d'élèves à risque ¹¹ qui terminent le 1 ^{er} cycle du primaire	Situation de départ (%)	Résultats juin 2019	Résultats juin 2020*	Cible 2022 (%)
Indicateur 1.3.1	Proportion des élèves à risque en français à la fin du 1 ^{er} cycle primaire, par sexe :		ÉCR G : 20 F : 10	ÉCR G : 18 F : 9	13,1 10,6
	Français écriture (ÉCR): Français lecture (LEC):	16,4 13,3	14 LEC G : 13 F : 13 13	13 LEC G : 13 F : 12 13	
Indicateur 1.3.2	Proportion des élèves à risque en mathématiques à la fin du 1 ^{er} cycle primaire, par sexe : Mathématiques (sommaire):	10,4	G : 13 F : 13 13	G : 14 F : 13 13	8,3

*Selon les résultats du second bulletin de l'année 2019-2020.

Objectif 1.4	D'ici 2022, maintenir à 90 % et plus le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4 ^e année du primaire	Situation de départ (%) ¹²	Résultats juin 2019	Résultats juin 2020	Cible 2022 (%)
Indicateur 1.4.1	Taux de réussite et moyenne à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4 ^e année, par sexe				90 et plus ¹³
	Taux de réussite : Moyenne :	96,4 77,8	93,4 77,1	ND*	

*En 2019-2020, en raison du contexte particulier de la pandémie de la COVID-19, le ministère de l'Éducation a annulé les épreuves ministérielles.

Objectif 1.5	D'ici 2022, rehausser les compétences en littératie de la population adulte du territoire
Indicateur 1.5.1	Nombre d'offres d'accompagnement, de cours, de formations ou d'ateliers en développement des compétences en littératie auprès de la population

ACTIONS POSÉES EN LIEN AVEC L'OBJECTIF 1.5

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ENSEIGNEMENT ALTERNATIF POUR LES OFFICES MUNICIPAUX D'HABITATIONS RÉGIONAL

- 35 participants des Offices municipaux d'habitation de Charlevoix-Est et Charlevoix-Ouest;
- Un total de 24 ateliers dispensés à la clientèle;
- L'objectif du projet était de mettre en place un service d'accompagnement et d'enseignement alternatif gratuit visant l'amélioration et le rehaussement des compétences en littératie.

ATELIERS INFORMATIQUES

- 26 participants de différentes organisations de la région (Centre Femmes aux Plurielles, Association des Personnes handicapées de Charlevoix et Résidences des Bâisseurs de Baie-Saint-Paul);
- Un total de 20 ateliers dispensés à la clientèle;
- L'objectif du projet était d'offrir des ateliers informatiques gratuits aux clientèles possédant peu de compétences, voire aucune, dans l'utilisation de la tablette iPad ou de l'ordinateur portable;
- Ce projet a permis d'offrir un contexte d'apprentissage et de développement des compétences en littératie numérique adaptés aux besoins de ces clientèles adultes, notamment les personnes âgées et les personnes handicapées.

¹⁰ Année de référence : élèves en fin de cycle en 2016-2017

¹¹ Élève à risque : 69 % et moins au RFC ou sommaire, excluant les élèves en modification

¹² Cohorte : 2016-2017

¹³ Politique de la réussite éducative : D'ici 2030, porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4^e année primaire, langue d'enseignement, dans le réseau public.

Objectif 1.6	D'ici 2022, augmenter à 70 % la proportion d'élèves HDAA ayant accès à la classe ordinaire au secondaire	Situation de départ (%)	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Cible 2022 (%)
Indicateur 1.6.1 ¹⁴	Proportion d'élèves HDAA intégrés en classe ordinaire au secondaire :	51,4	68,9	70,2	70

Objectif 1.7	D'ici 2022, diminuer à 11,3 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans et plus au secondaire	Situation de départ (%)	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Cible 2022 (%)
Indicateur 1.7.1 ¹⁵	Proportion d'élèves entrant au secondaire à 13 ans et plus :	13,3	8,4	11,8	11,3

Objectif 1.8	D'ici 2022, offrir 60 minutes d'activité physique par jour à 75 % des élèves du primaire
--------------	--

Indicateur 1.8.1¹⁶ Proportion d'élèves au primaire ayant 60 minutes d'activité physique par jour

- La présence du programme *On bouge au cube!* se retrouve dans 8 de nos 14 écoles primaires;
- Les écoles primaires ont toutes 20 minutes de récréation, deux fois par jour.

Objectif 1.9	D'ici 2022, augmenter à 50 % la proportion d'élèves qui pratiquent 60 minutes d'activité physique par jour
--------------	--

Indicateur 1.9.1 Proportion d'élèves au secondaire qui pratique 60 minutes d'activité physique par jour¹⁷

PARTI DES ÉLÈVES DE NOS ÉCOLES SECONDAIRES :

- 61 % rencontrent les recommandations canadiennes d'au moins 60 minutes d'activité physique par jour. (Juin 2020, CIUSSSCN, COMPASS COVID).



¹⁴ Cohorte 2015-2016 - MÉES : Portrait des statistiques ministérielles (octobre 2017). Indicateur de l'élève HDAA du MÉES : élève avec PI actif à l'entrée au secondaire.

¹⁵ Politique de la réussite éducative : *D'ici 2030, ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public.*

¹⁶ Nombre d'élèves concernés/Total d'élèves au primaire

¹⁷ Source : Étude COMPASS. LA CIBLE NATIONALE : D'ici 2027, augmenter d'au moins 10 % la proportion de la population qui fait au moins le volume recommandé d'activité physique pendant ses temps libres et, plus précisément, de 20 % pour les jeunes âgés de 6 à 17 ans.

ORIENTATION 2: OFFRIR UN ENVIRONNEMENT INCLUSIF, PROPICE AU DÉVELOPPEMENT, À L'APPRENTISSAGE ET À LA RÉUSSITE

Objectif 2.1	D'ici 2022, assurer des pratiques éducatives et pédagogiques de qualité, adaptées aux caractéristiques de la clientèle
Indicateur 2.1.1 ¹⁸	Présence de projets spécifiques reliés au développement des compétences du 21 ^e siècle dans nos établissements.
Indicateur 2.1.2	Présence de projets faisant un usage créatif ¹⁹ du numérique dans les expériences d'apprentissage proposées aux élèves.
Indicateur 2.1.3	Présence de modalités d'accompagnement et de formation au personnel en lien avec l'usage créatif du numérique

DIFFÉRENTES ACTIVITÉS SE SONT DÉROULÉES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE. EN VOICI QUELQUES EXEMPLES :

- Formations au personnel, aux élèves et aux parents sur Microsoft TEAMS;
- Utilisation d'applications iPad en anglais langue seconde;
- Initiation au iPad au préscolaire;
- Initiation au iPad en classe spécialisée;
- Utilisation des aides technos en classe spécialisée;
- Utilisation de la robotique en anglais langue seconde;
- Utilisation de la robotique en classe spécialisée;
- Récupération virtuelle pour les enseignants : Scratch, TNI, TEAMS, FORMS, imprimante 3D, robotique, jeu-questionnaire en ligne;
- Conception d'un continuum TIC élèves et d'un continuum TIC membres du personnel;
- Accompagnement d'enseignants en formation à distance;
- Mise en place d'une COP numérique pour les accompagnateurs.

Objectif 2.2	D'ici 2022, favoriser la mise en œuvre d'équipes collaboratives engagées dans l'ensemble de nos établissements²⁰	Situation de départ	Résultats juin 2019	Cible 2022
Indicateur 2.2.1	Participation de la direction générale et de l'ensemble des directions d'école aux communautés de pratique	100 %	100 %	100 %
Indicateur 2.2.2	Nombre de communautés d'apprentissage professionnelles dans nos écoles	10 ²¹	10	25

- La direction générale et l'ensemble des directions d'école sont engagés dans des communautés de pratique;
- Des équipes collaboratives sont déployées dans les écoles.

¹⁸ Plan stratégique du MÉES (objectif 4.1.2) : adaptation du Programme de formation afin d'intégrer les compétences du 21^e siècle en 2021-2022. En 2020, guide sur les compétences du 21^e siècle d'éducation populaire offert en formation générale aux adultes.

¹⁹ L'usage *créatif du numérique* fait référence ici à une solution jugée nouvelle, innovante et pertinente qui répond à une situation rencontrée lors de l'exercice de nos fonctions.

²⁰ Le CSSDC participe activement au déploiement du projet CAR depuis 2016 : www.fondationchagnon.org/fr/que-soutenons-nous/reseaux/reseaux-en-cours/projet-car.aspx.

²¹ En 2017-2018.

Objectif 2.3 Offrir aux élèves et au personnel un environnement empreint de bienveillance et de bien-être

Indicateur 2.3.1 Proportion des élèves ayant un sentiment de sécurité et de bien-être

UN SONDAGE S'EST TENU AUPRÈS DES ÉLÈVES PAR L'ENTREMISE DES SERVICES ÉDUCATIFS.

AU TERME DE CE SONDAGE, NOUS POUVONS AFFIRMER QUE :

- 90 % des élèves du CSSDC se sentent en sécurité dans nos établissements;
- 80 % des élèves du CSSDC ont répondu positivement à l'ensemble des questions portant sur la bienveillance.

Objectif 2.4	Assurer la qualité des infrastructures et des équipements dans une perspective de soutien éducatif et de développement durable	Situation de départ	Résultats juin 2019	Cible 2022
Indicateur 2.4.1	Proportion des bâtiments ayant un indice de vétusté jugé « satisfaisant » ²²	84 %	62,5 %*	100 %

*Pourcentage en baisse due aux ajouts des nombres de composants et de l'augmentation des inspections pour évaluer l'état des bâtiments. Une augmentation du pourcentage des bâtiments jugé « satisfaisant » est à prévoir à la suite de la réalisation des travaux au courant de 2019-2020.

ORIENTATION 3: MOBILISER LES ACTEURS AFIN DE SOUTENIR LA RÉUSSITE DES APPRENANTS

Objectif 3.1 Renforcer la relation des milieux éducatifs avec les familles

Indicateur 3.1.1 Élaboration d'un cadre de référence « école-famille »

Aucun cadre de référence Présence d'un cadre de référence

- Des réflexions ont lieu présentement sur l'enjeu de la communication entre l'école et la famille;
- Les travaux en lien avec l'élaboration d'un cadre de référence débiteront en 2020-2021.

Objectif 3.2	Optimiser les partenariats afin de soutenir la réussite et de répondre aux besoins des élèves	Situation de départ	Situation actuelle	Cible 2022
Indicateur 3.2.1	Participation active au Développement social intégré (DSI) de Charlevoix ²³ – Horizon 7 ans	Présent	Présent	Présent

²² « Satisfaisant » équivaut à un indice de vétusté physique inférieur à 15 %.

²³ DSI : www.charlevoixsocial.ca